



USAGES MÉTALLURGIE DU BÂTIMENT

Installations en chauffage, ventilation, climatisation, isolation
Electricité
Ferblanterie, installations sanitaires
Serrurerie, constructions métalliques

(UMB)

Pont de fin d'année 2014-2015

PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2014-2015)

Tableau de fermeture des ateliers et chantiers.

Etant donné qu'une **semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et chantiers est le suivant :

| LU | MA | ME | JE | VE | SA | DI |
|----|----|----|----|----|----|----|
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | 1 | 2 | 3 | 4 |

-  5 jours ouvrables payés comme vacances (22, 23, 24, 26 et 29 décembre 2014)
-  1 jour chômé payé (2 janvier 2015), à compenser par des heures de travail effectuées durant l'année 2014
-  1 jour à compenser (30 décembre 2014)¹
-  3 jours fériés (25, 31 décembre 2014 et 1^{er} janvier 2015)

¹Voir modalités ci-après

Le travail s'arrêtera le **vendredi 19 décembre 2014 au soir** et reprendra le **lundi 5 janvier 2015 au matin**.

Pour ce qui est du **mardi 30 décembre 2014** à compenser, les travailleurs d'exploitation ont les possibilités de rattrapage suivantes :

de préférence :

- allonger la durée quotidienne du travail

ou à défaut :

- le rattraper en travaillant **deux samedis matin**
- prendre ce jour à **leurs frais (jour chômé non payé ou compensation sur vacances)**.

Rappel : les travailleurs de plus de 60 ans bénéficient d'une sixième semaine de vacances, laquelle doit être obligatoirement prise à la suite du pont de fin d'année.